

RAPPEL DE PRODUIT

MORBIER AOP FLEUR DE PRE

Alimentation / Lait et produits laitiers

MORBIER AOP

Marque : **FLEUR DE PRE**

Modèle ou référence : **MORBIER AOP** vendu en rayon fromage Libre Service et vendu à la coupe ou au détail



Publication du : 29/01/2025

- Lot MORBIER AOP LC 3K3 vendu sous film Date limite de consommation entre le 03/12/2024 et le 12/02/2025
- Lot MORBIER AOP LC 1K6 vendu sous film Date limite de consommation entre le 03/12/2024 et le 12/02/2025
- Lot MORBIER AOP LC CAIS PAR 4 200G vendu sous film Date limite de consommation entre le 29/11/2024 et le 08/02/2025
- Lot MORBIER AOP LC LS 200G vendu en barquette sous film Date limite de consommation entre le 29/11/2024 et le 08/02/2025

Date de commercialisation : 14/11/2024

Date de fin de commercialisation : 27/01/2025

Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur

Marque de salubrité : FR 35.207.070 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : GMS, collectivités, détaillants, Réseau France frais

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : MORBIER AOP vendu en rayon fromage Libre Service et vendu à la coupe ou au détail

Motif du rappel : Suspicion de présence d'Escherichia coli

Risques encourus : Escherichia coli shiga toxinogène (STEC).

Conduite à tenir : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.

Préconisation sanitaire :

Les Escherichia coli shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-

dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

Numéro de contact : 0230210121

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 12/03/2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

